

VILLE DE MUNSTER
(ALSACE)



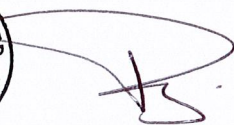
RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE MUNSTER
68140

4^{ème} trimestre 2019

Les actes complets peuvent être consultés au secrétariat de la mairie de MUNSTER.

Affiché le 30/01/2019




Pierre DISCHINGER
Maire

SOMMAIRE 4^{ème} TRIMESTRE 2019

4^{ème} TRIMESTRE 2019	Pages
Séance du conseil municipal du 3 octobre 2019	3 à 10
Séance du conseil municipal du 25 novembre 2019	10 à 16
Séance du conseil municipal du 17 décembre 2019	16 à 21
Arrêtés du Maire	22 à 25

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le mode de désignation proposé ; DE DÉSIGNER Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance.	-
3 octobre 2019	<u>Informations brèves du Maire</u> <u>Travaux en cours</u> <u>Médiathèque de la vallée de Munster</u> <u>Actualités Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER</u> Vente du bien 1 rue Mathias DOLL	-
3 octobre 2019	<u>Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 août 2019</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 30 août 2019.	-
3 octobre 2019	<u>Administration générale</u> <u>Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal</u> <u>Information : marchés à procédure adaptée</u> <u>Information : frais de géomètre</u>	-
3 octobre 2019	<u>Délibération : Adoption du règlement intérieur et de la charte utilisateurs des postes informatiques et ressources numériques de la médiathèque</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ADOPTER, le règlement intérieur et la charte utilisateurs des postes informatiques et ressources numériques de la médiathèque. (Annexe 1 et 2)	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
-----------------------	-------	---

3 octobre 2019

8/10/2019

Finances

Délibération : Admission en non-valeur – Service de l'Eau

Débiteur	Objet de la dette Motivation de la non-valeur	HT	TVA	TTC
BAR-TABAC « La Station »	Factures d'eau – Année 2017 Clôture pour insuffisance d'actif	94,20 €	5,18 €	99,38 €
TOTAUX		94,20 €	5,18 €	99,38 €

D'ACCEPTER cette admission en non-valeur.

3 octobre 2019

8/10/2019

Délibération : Admission en non-valeur – Service de l'Assainissement

Débiteur	Objet de la dette Motivation de la non-valeur	HT	TVA	TTC
BAR-TABAC « La Station »	Redevances d'assainissement – Année 2017 Clôture pour insuffisance d'actif	121,91 €	12,19 €	134,10 €
TOTAUX		121,91 €	12,19 €	134,10 €

3 octobre 2019	<u>Délibération – Avenant n° 1 aux marchés de réhabilitation du bâtiment « le Prélat » - Lot n° 9, revêtement de sols souples - Aménagement d'une médiathèque communale à MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n° 1 d'un montant de 845,61 € HT du lot n° 09 – Revêtement de sols souples pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prélat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec ALSASOL, passant le montant du marché initial de 33 284,90 € HT à 34 130,51 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.	8/10/2019
-----------------------	---	------------------

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Délibérations – Avenant n° 2 aux marchés de réhabilitation du bâtiment « le Prêlat », lot n° 13, VRD - Aménager d'une médiathèque communale à MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n° 2 d'un montant de 7 278,91 € HT du lot n° 13 – VRD pour le marché de réhabilitation du bâtiment « Le Prêlat » pour l'aménagement d'une médiathèque communale signé avec PONTIGGIA SAS, passant le montant du marché initial de 113 823,21 € HT à 132 268,64 € HT ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces avenants.	8/10/2019
3 octobre 2019	<u>Délibération : Avenants des lots n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9, n°10, n°11, n°13, n°14 et n°15 du marché n°19.003 de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : - DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 2 727,00 € H.T. du lot n°1 – Gros Œuvre – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 186 370,89 € H.T. à 189 097,89 € H.T ; - DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 1 493,71 € H.T. du lot n°2 – Charpente bois – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 9 058,13 € H.T. à 7 564,42 € H.T ; - DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 3 125,00 € H.T. du lot n°3 – Etanchéité PVC – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 9 982,06 € H.T. à 6 857,06 € H.T ;	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	Suite : Délibération : Avenants des lots n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9, n°10, n°11, n°13, n°14 et n°15 du marché n°19.003 de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire de MUNSTER DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 978,00 € H.T. du lot n°4 – Echafaudage – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 3 727,20 € H.T. à 2 749,20 € H.T ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de -2 502,00 € H.T. du lot n°5 – Serrurerie – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 58 769,62 € H.T. à 56 267,62 € H.T ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 0,00 € H.T. du lot n°6 – Menuiseries Extérieures Bois – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 34 120,00 € H.T. à 34 120,00 € H.T ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 953,10 € H.T. du lot n°7 – Plâtrerie – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 29 058,23 € H.T. à 30 011,33 € H.T ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 1 368,53 € H.T. du lot n°8 – Menuiserie intérieure bois – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 29 539,40 € H.T. à 28 170,87 € H.T ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 0,00 € H.T. du lot n°9 – Carrelage – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 3 101,30 € H.T. à 3 101,30 € H.T ;	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Suite : Délibération : Avenants des lots n°1, n°2, n°3, n°4, n°5, n°6, n°7, n°8, n°9, n°10, n°11, n°13, n°14 et n°15 du marché n°19.003 de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire de MUNSTER</u> DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 0,00 € H.T. du lot n°10 – Sols souples – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 17 543,33 € H.T. à 17 543,33 € H.T. ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 5 613,85 € H.T. du lot n°11 – Peinture – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 55 742,75 € H.T. à 50 128,90 € H.T. ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 2 926,26 € H.T. du lot n°13 – Electricité – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 69 982,74 € H.T. à 67 056,48 € H.T. ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 6 216,00 € H.T. du lot n°14 – Tableau TBI – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 48 948,00 € H.T. à 42 732,00 € H.T. ; DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de - 644,50 € H.T. du lot n°15 – Chauffage / Ventilation / Sanitaire / Assainissement – pour le marché de travaux de mise en accessibilité et en conformité du groupe scolaire à MUNSTER, passant le montant du marché initial de 23 993,56 € H.T. à 23 349,06 € H.T. ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces avenants.	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Délibération : Avenant n°1 du marché n°19.014 concernant les travaux de création d'une liaison en eau potable entre la place du Marché et la rue Marcel Haedrich</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 6 905,59 € H.T. du marché n°19.014 pour la création d'une liaison en eau potable entre la place du Marché et la rue Marcel Haedrich ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.	8/10/2019
3 octobre 2019	<u>Délibération : Convention fixant les modalités d'encaissement de recettes de la médiathèque par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster pour le compte de la Ville de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER la convention fixant les modalités d'encaissement de recettes de la médiathèque par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster pour le compte de la Ville de MUNSTER (projet en annexe 3) ; D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer tous les actes et formalités nécessaires à sa prise d'effet et à son exécution.	8/10/2019
3 octobre 2019	<u>Délibération : Renouvellement de la convention avec Météo France – Hébergement de la station météorologique</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le renouvellement de cette convention (annexe 4) en prenant en compte des modifications suivantes : ✓ La mise à disposition est consentie pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2020, ✓ Le loyer annuel est de 700 €. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention.	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Abrogation : Délibération du 26 février 2019 – Acquisition de parcelles aux Manufactures Hartmann et Fils – Secteur Fesseneck</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ABROGER la délibération du 26 février 2019 : Acquisition de parcelles aux Manufactures Hartmann & Fils – Secteur Fesseneck.	8/10/2019
3 octobre 2019	<u>Délibération : Acquisition de parcelles aux Manufactures Hartmann et Fils – secteur Fesseneck</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER l'acquisition des parcelles suivantes pour une surface totale de 6 150 m² aux Manufactures Hartmann et Fils : ○ parcelle n°173 section 16 d'une contenance de 529 m², ○ Parcelle n°181 section 16 d'une contenance de 2 975 m², ○ Parcelle n°182 section 16 d'une contenance de 2 646 m². D'APPROUVER le prix d'achat de 180 000 € pour les parcelles n°173, n°181 et n°182 section 16, réparti selon les valeurs vénales suivantes : ○ 95 000 € pour les bâtiments en l'état avec une surface estimée à 850 m², ○ 85 000 € pour les terrains restants estimés nus et libres de la parcelle n°182. D'ACCEPTER la constitution d'une servitude de passage réelle et perpétuelle de réseaux secs et humides existants pour l'entretien et la réparation des conduites existantes, telles que figurant en vert et en bleu sur le plan ci-dessus, sans garantie de l'implantation exacte, avec, pour le propriétaire du fonds dominant ainsi que les personnes et entreprises mandatées par lui et chargées des travaux, un droit d'accès sur le fonds servant, à charge des parcelles n°173, n°181 et n°182 section 16 (fonds servant), au profit de la parcelle n°265 section 16, propriété des Manufactures Hartmann et Fils (fonds dominants) ;	8/10/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
3 octobre 2019	<u>Suite : Délibération : Acquisition de parcelles aux Manufactures Hartmann et Fils – secteur Fesseneck</u> D'ACCEPTER la constitution d'une servitude de passage réelle et perpétuelle d'une largeur de 4 mètres pour l'entretien, la réparation et toutes interventions liées au canal usinier, telle que figurant en pointillés rouges sur le plan ci-dessus, avec, pour le propriétaire du fonds dominant ainsi que les personnes et entreprises mandatées par lui et chargées des travaux, un droit d'accès sur le fonds servant, à charge de la parcelle n°181 section 16 (fonds servant), au profit de la parcelle n°265 section 16, propriété des Manufactures Hartmann et Fils (fonds dominants) ; DE PRENDRE en charge les frais de notaires et tous autres frais annexes ; DE MANDATER l'étude notariale de Maîtres BINGLER - PRUDHON-REBISCHUNG, 21, rue de la République à MUNSTER (68140) pour la rédaction de l'acte et les constitutions de servitudes ; D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à engager les démarches et à signer tous les actes et documents nécessaires à la poursuite de cette affaire et à la constitution des servitudes.	8/10/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le mode de désignation proposé ; DE DÉSIGNER Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance.	-
25 novembre 2019	<u>Informations brèves du Maire</u> <u>Actualités Communauté de Communes de la Vallée de MUNSTER</u> <u>Conseil Municipal des Jeunes – Nouvelle Maire Junior</u> <u>Inauguration de la liaison douce le 2 décembre à 11h</u>	-

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019	<u>Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 octobre 2019</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2019.	-
25 novembre 2019	<u>Administration générale</u> <u>Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal</u> <u>Information : Indemnités pour sinistres</u> <u>Information : frais de géomètre</u>	-
25 novembre 2019	<u>Délibération : Création d'un poste permanent – Brigadier-chef principal de police municipale</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE CRÉER au tableau des effectifs le poste de brigadier-chef principal de police municipale à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} décembre 2019 ; DE CHARGER Monsieur le Maire à prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération - Création d'un poste permanent – Adjoint technique</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE CRÉER au tableau des effectifs le poste d'adjoint technique à temps complet (35/35^{ème}) à compter du 1^{er} janvier 2020 ; DE CHARGER Monsieur le Maire à prendre les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019	<u>Délibérations : Médiathèque - Suppressions de postes permanents</u> <u>Poste de responsable de la médiathèque</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE SUPPRIMER du tableau des effectifs de la collectivité territoriale à compter du 1^{er} janvier 2020, le poste de responsable de la médiathèque relevant du grade d'adjoint du patrimoine, disposant d'une durée hebdomadaire de 30 heures (soit 30/35^{èmes}) ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibérations : Médiathèque - Suppressions de postes permanents</u> <u>Poste d'agent bibliothèque</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE SUPPRIMER du tableau des effectifs de la collectivité territoriale à compter du 1^{er} janvier 2020, le poste d'agent bibliothèque relevant du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, disposant d'une durée hebdomadaire de 24 heures 30 minutes (soit 24.30/35^{èmes}) ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibérations : Médiathèque - Suppressions de postes permanents</u> <u>Poste d'animatrice jeunesse</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE SUPPRIMER du tableau des effectifs de la collectivité territoriale à compter du 1^{er} janvier 2020, le poste d'animatrice jeunesse relevant du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, disposant d'une durée hebdomadaire de 25 heures (soit 25/35^{èmes}) ;	2/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019	<u>Délibérations : Médiathèque - Suppressions de postes permanents</u> Suite : Poste d'animatrice jeunesse D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibérations : Médiathèque - Suppressions de postes permanents</u> <u>Poste de médiateur culturel et numérique</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE SUPPRIMER du tableau des effectifs de la collectivité territoriale à compter du 1^{er} janvier 2020, le poste de médiateur culturel et numérique relevant du grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe, disposant d'une durée hebdomadaire de 35 heures (soit 35/35^{èmes}) ; D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Finances</u> <u>Délibération : Décision modificative n° 2 – Service de l'Assainissement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER la décision modificative n° 2 du service de l'Assainissement.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Décision modificative n° 1 – Service de l'Eau</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER la décision modificative n° 1 du service de l'Eau.	2/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019		2/12/2019
<u>Délibération : Procédure des AP/CP – Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école élémentaire – Révision des montants</u>		
Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :		
D'ACTUALISER comme suit les chiffres de l'AP/CP concernant les travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école élémentaire :		
<u>Autorisation de programme</u>		
INVESTISSEMENT - Intégration des études - Travaux d'accessibilité et de modernisation de l'école Primaire		96 000,00 € 921 300,00 €
FINANCEMENT - Subvention DETR - Autofinancement		280 500,00 € 736 800,00 €
<u>Crédits de paiement</u>		
	Budget 2019	Budget 2020
INVESTISSEMENT - Intégration études - Travaux	96 000,00 € 716 300,00 €	205 000,00 €
FINANCEMENT - Subvention DETR - Autofinancement	225 000,00 € 587 300,00 €	55 500,00 € 149 500,00 €
25 novembre 2019	<u>Délibération : Budget supplémentaire 2019 – Ville de MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le budget supplémentaire 2019 de la Ville de MUNSTER dont la vue d'ensemble par chapitres figure en pages 4 et 5 de l' annexe 2 – Budget supplémentaire 2019 – Ville de MUNSTER.	2/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019	<u>Délibération : Avenant n°1 du marché n°19.008 - Travaux d'aménagement d'un carrefour à feux et d'une liaison pour les modes doux – RD10 et RD417</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n°1 du lot n°1 d'un montant de 25 866,50 € H.T. du marché n°19.008 pour les travaux d'aménagement d'un carrefour à feux et d'une liaison pour les modes doux – RD10-RD417, passant le montant du marché initial de 220 146,26 € H.T. à 246 012,76 H.T. DE PASSER l'avenant n°1 du lot n°2 Carrefour à feux – génie électrique d'un montant de 1 053,17 € H.T. du marché n°19.008 pour les travaux d'aménagement d'un carrefour à feux et d'une liaison pour les modes doux – RD10-RD417, passant le montant du marché initial de 19 958,56 € H.T. à 21 011,73 € H.T. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces avenants.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Avenant n°1 du marché n°18.017 concernant l'établissement d'un levé topographique pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement et d'eau potable</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE PASSER l'avenant n°1 d'un montant de 6 102,06 € H.T. du marché n°18.017 concernant l'établissement d'un levé topographique pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement et d'eau potable, passant le montant du marché initial de 28 640,00 € H.T. à 34 742,06 € H.T. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Subvention à l'école maternelle - Projet pédagogique « Exploitation des ressources locales géographiques, culturelles, humaines »</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :	2/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
25 novembre 2019	<u>Suite : Délibération : Subvention à l'école maternelle - Projet pédagogique « Exploitation des ressources locales géographiques, culturelles, humaines »</u> D'ATTRIBUER une aide de 300 € à l'école maternelle du centre pour la sortie en raquette en février 2019 au refuge du Sotré, à prendre sur le compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Subvention à l'école maternelle du Badischhof - Opération « Café des Parents »</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ATTRIBUER une aide de 200 € à l'école maternelle du Badischhof pour les actions dénommées « le Café des Parents », à prendre sur le compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Abrogation : Délibération du 24 octobre 2017 - Vente du bien 2a rue Jean Matter à MUNSTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE REPORTER cette délibération dans l'attente d'éléments nouveaux.	2/12/2019
25 novembre 2019	<u>Délibération : Mise en vente du bien immobilier 2a rue Jean MATTER</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE REPORTER cette délibération dans l'attente d'éléments nouveaux.	2/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibération : Désignation d'un secrétaire de séance</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le mode de désignation proposé ; DE DÉSIGNER Monsieur Jean-François WOLLBRETT, adjoint, comme secrétaire de séance.	-

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
17 décembre 2019	<u>Information brève du Maire</u> <u>Arrivée de Monsieur Didier JAGER, chef de la police municipale en remplacement de Monsieur Jean-Luc BRAESCH</u>	-
17 décembre 2019	<u>Délibération : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 novembre 2019</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2019.	-
17 décembre 2019	<u>Administration générale</u> <u>Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation du conseil municipal</u> <u>Information : marchés à procédure adaptée</u> <u>Information : Louage de choses</u>	-
17 décembre 2019	<u>Finances</u> <u>Délibérations : Tarifs 2020 -Service de l'Assainissement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2020 du service de l'Assainissement.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Tarifs 2020 - Service de l'Eau</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2020 du service de l'Eau.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Tarifs 2020 - Tarifs communs à tous les budgets</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2020 communs à tous les budgets.	20/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Tarifs 2020 - Tarifs du budget général – hors locations de salles</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2020 du budget général (hors locations de salles).	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Tarifs 2020 - Tarifs du budget général – Locations de salles</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER les tarifs 2020 du budget général (locations de salles).	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibération : Tarif complémentaire 2019 : animation médiathèque</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE FIXER le tarif d'animation médiathèque 2019 à 2 euros/personne/atelier.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibération : Association Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster - Convention d'objectifs - Avance sur la subvention 2020</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ACCORDER à l'association « Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster », une avance de 77 000 € à valoir sur le versement de la subvention de fonctionnement qui sera allouée à l'association lors du vote du budget primitif de 2020 ; D'ÉTABLIR une convention d'objectif annuelle avec ladite association conformément au décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ; D'AUTORISER le Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ladite convention d'objectif.	20/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
17 décembre 2019	<u>Domaines</u> <u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> <u>Délibération : Etat de prévision des coupes de 2020</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER l'état de prévision des coupes de 2020 ; DE L'ASSORTIR des conditions de réalisations suivantes, liées à la conjoncture économique défavorable des ventes de bois : • Par principe de prudence, ne pas inscrire au budget primitif de 2020 la totalité de la recette brute de l'EPC 2020 ; • Donner la priorité à l'exploitation rapide des bois secs et scolytés, d'être très prudents sur la mise sur le marché de bois frais ; • Exploiter uniquement les bois permettant d'assurer le plein emploi des bûcherons ; • Faire des points de situations en cours d'année 2020, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et sanitaire.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> <u>Délibération : Modes de dévolution des coupes pour 2020</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER les modes de dévolution des coupes de bois en 2020 ; DE RAPPELER les règles de prudence évoquées au point 6.1.1.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> <u>Délibération : Etat d'assiette pour 2021</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER l'état d'assiette de 2021 proposé par l'ONF.	20/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> <u>Délibération : Programme d'actions pour 2020</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le programme d'actions pour 2020 dans son enveloppe globale.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> <u>Délibération : Travaux d'amélioration sylvicole en compensation d'une autorisation de défrichement</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ACCEPTER ce devis en application de l'arrêté préfectoral n° 2019-1084 du 18 juin 2019 ; D'INCLURE cette dépense complémentaire au programme d'actions de 2020 ; DE S'ENGAGER à inscrire le crédit correspondant au budget primitif de 2020 de la Ville de MUNSTER.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibérations : Budget forestier 2020</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'APPROUVER le budget forestier 2020 ; DE L'ASSORTIR des réserves suivantes concernant l'élaboration du budget primitif 2020 de la Ville de MUNSTER : • rester en retrait en recettes et en dépenses par rapport aux propositions de l'ONF pour tenir compte de la tendance baissière des cours de bois et de la volonté de ne pas mettre sur le marché des bois frais avant la commercialisation des bois scolytés ; • avoir recours le cas échéant à des votes de crédits complémentaires en cours d'année pour tenir compte de l'évolution de la situation ; • mettre une partie du produit prévisionnel en réserve dès le budget primitif.	20/12/2019

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DATE DE LA REUNION	OBJET	DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE LE
17 décembre 2019	<u>Délibération : Renouvellement de la convention d'occupation d'un terrain pour le captage de deux sources et le passage de conduites d'eau en parcelle 13 – FRIEH Michel</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : D'ACCORDER le renouvellement de cette convention d'occupation au profit de M. FRIEH Michel ; DE FIXER comme suit les principales conditions de ce renouvellement : • Origine : 1^{er} janvier 2020 • Durée : 9 ans et terme de la concession au 31/12/2028 • Redevance annuelle (selon tarifs fixés par le conseil municipal) - Captages : 2 x 52,50 €, soit 105,00 € (tarif 2019) - Conduite enterrée : 170 ml à 0,21 €/ml, soit 35,70 € (tarif 2019) Redevance annuelle totale : 140,70 € (redevance actuelle 112,32 €) • Révisions : annuelles, en fonction de l'évolution des tarifs votés par le conseil municipal. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention usuelle.	20/12/2019
17 décembre 2019	<u>Délibération : Société INFRACOS - Avenant de transfert au profit de la société Free Mobile de la convention d'occupation – Antenne relais</u> Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide : DE REPORTER cette délibération afin de vérifier la possibilité de renégocier la convention.	20/12/2019

ARRETES DU MAIRE	
DATE	OBJET
01/10/2019	Arrêté de circulation rue des Clefs au droit du n°10 le 04 octobre 2019
01/10/2019	Arrêté de circulation concernant le Munster'Trail le samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019.
02/10/2019	Arrêté de circulation rue Marcel Haedrich le vendredi 04 octobre 2019
02/10/2019	Arrêté de circulation rue Martin Hilti du 03 au 11 octobre 2019
04/10/2019	Arrêté portant suppression de la régie de recettes bibliothèque
04/10/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le samedi 05 et dimanche 06 octobre à l'occasion du « MUNSTER'TRAIL » par l'association «TRAIBHORIZON», au Parc de la Fecht.
04/10/2019	Arrêté de circulation rue Général de Lattre de Tassigny les 07 et 08 octobre 2019
04/10/2019	Arrêté de circulation parking Cité Petite Vallée le 08 octobre 2019
08/10/2019	ERP – Arrêté de maintien d'ouverture Ecole primaire
08/10/2019	ERP – Arrêté de maintien d'ouverture Foyer Caroline
08/10/2019	Arrêté de circulation chemin du Langaeckerlé du 07 au 11 octobre 2019
09/10/2019	Ouverture exceptionnelle jusqu'à 4 heures à l'occasion d'un banquet de mariage du 12 au 13 octobre à l'ABBAYE d'Anny.
10/10/2019	Arrêté de circulation route de Gunsbach et pont RD417 le 10 oct. de 9h à 11h
11/10/2019	Arrêté de circulation et de stationnement Parc de la Fecht du 14 au 18 oct. 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation rue Marcel Haedrich les jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation Grand'rue les 21 et 28 octobre 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann au droit du n°25 le mardi 22 octobre 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation route de Gunsbach (RD10) au droit du n°49 le jeudi 17 octobre 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann (RD417) entre la rue de la République et la rue du Parc de la Fecht du 19 au 21 puis du 27 au 29 novembre 2019
11/10/2019	Arrêté de circulation et de stationnement au droit du n°9 route d'Eschbach (RD10III) du 28 octobre au 06 novembre 2019
14/10/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les 18, 19 et 20 octobre à l'occasion d'une « Expo Vente Arts et Gourmandises » par Mme Camille LANDWERLIN à la salle de la Laub.
14/10/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les 01, 02 et 03 novembre à l'occasion du « Forum de la Transition – Espace des Possibles » par l'association Vallée de Munster en Transition.
15/10/2019	ERP – Arrêté de maintien d'ouverture Maison des Services

ARRETES DU MAIRE	
DATE	OBJET
16/10/2019	Arrêté de circulation rue Sébastopol (RD10) le mardi 22 et le jeudi 24 octobre 2019
16/10/2019	Arrêté de circulation dans le giratoire du Sandbuckel rue de Luttenbach (RD10) et la rue Sébastopol (RD10) le mercredi 23 et le vendredi 25 octobre 2019
18/10/2019	Arrêté de circulation place de la salle des fêtes du 22 au 23 octobre 2019 – Guth
18/10/2019	Arrêté de circulation rue du Couvent / Place du marché du 22 au 23 octobre 2019 – Guth
18/10/2019	Arrêté de circulation rue Jean Matter du 4 au 5 novembre 2019 – Guth
23/10/2019	Arrêté de circulation rue Martin Hilti du 18 au 22 novembre 2019 - Cottel
24/10/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 02 novembre à l'occasion du « Forum de la Transition – Espace des Possibles » par la société TAAL au n°2 Grand'Rue.
24/10/2019	Arrêté de circulation et de stationnement place de la salle des Fêtes du 28 au 31 octobre
25/10/2019	Arrêté de circulation et de stationnement rue Sébastopol et rue Jean Matter le 28 octobre 2019
29/10/2019	Arrêté de circulation et de stationnement à l'occasion de la mise en zone piétonne de la Grand'rue suite à une animation GREGO.
31/10/2019	Arrêté de circulation au n°7 route de Gunsbach le 06 novembre 2019
31/10/2019	Arrêté de circulation au n°6A rue Cité de l'île le 04 novembre 2019
04/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 10 novembre à l'occasion d'un « LOTO » par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, à la salle des Fêtes
04/11/2019	Autorisation d'ouverture des commerces les dimanches de l'Avent
13/11/2019	Arrêté modificatif de l'arrêté de circulation n°18/2018
14/11/2019	Arrêté de circulation et de stationnement place du 11 Novembre du 14 au 22 novembre 2019 – BTP WEREY
14/11/2019	Arrêté de circulation rue Rapp le 18 novembre 2019 de 13h à 19h
14/11/2019	Arrêté de circulation 39 rue du 9 ^{ème} Zouaves du 10 au 11 décembre - Guth
14/11/2019	Arrêté de circulation rue du chemin de Fer du 20 au 21 novembre puis du 25 au 27 novembre 2019
14/11/2019	Arrêté de circulation rue du Leymel du 20 au 21 novembre puis du 27 au 29 novembre 2019
14/11/2019	Arrêté de circulation et de stationnement place de la salle des Fêtes du 18 au 22 novembre
15/11/2019	Arrêté de circulation rue Sébastopol le samedi 16 novembre 2019
15/11/2019	Arrêté de circulation rue Alfred Hartmann au droit du n°25 le lundi 25 novembre
15/11/2019	Arrêté de stationnement rue Saint Grégoire au droit du n°11 le mardi 26 novembre
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les 23 et 24 novembre à l'occasion du « Marché de Noël » par le Lions Club Munster.

ARRETES DU MAIRE	
DATE	OBJET
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les 23 et 24/11 et les 30/11 et 01/12 l'occasion du « Marché de Noël » par « Abralada Baume ».
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le weekend du 23/11 au 24/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par « Atelier à Merveilles ».
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Sarl FRITSCH Willy
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par EARL STENTZ Aimé.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Saveurs et Terroir
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par « SAS OBE-GRILL ».
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par « Nature Passion ».
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Sarl KRICK Hubert.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par les Jardins de Beltaine.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Rita ILTIS.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Hôtel Bar des Vosges.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Boulangerie HEINRICH.
15/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par Jean-Louis MAULER.
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 23/11 au 31/12/2019 l'occasion du « Marché de Noël » par David LEHMANN.
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 30/11 et 01/12 l'occasion du « Marché de Noël » par l'Association « Coup de Pouce ».
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le dimanche 01/12 l'occasion de la « Brocante des Enfants » par l'Association « Arc en Ciel ».
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 07 et 08/12, et 14 et 15/12 l'occasion du « Marché de Noël » par la Pâtisserie CARL

ARRETES DU MAIRE

DATE	OBJET
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le weekend du 07 et 08/12 à l'occasion du « Marché de Noël » par « ZAM ZAM NEPAL »
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire les weekends du 14 et 15/12, du 21 au 23/12 et du 26 au 31/12 à l'occasion du « Marché de Noël » par « 123 Par'Thés »
19/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire du 26 au 31/12, à l'occasion du « Marché de l'An Neuf » par la Ferme du Schiracker
21/11/2019	Arrêté de circulation rue Sébastopol et rue de Luttenbach dans la nuit du 22 au 23 novembre 2019 de 20h00 à 5h00
21/11/2019	Arrêté de circulation rue de Luttenbach le 22 novembre 2019
21/11/2019	Arrêté de circulation concernant la circulation (de la calèche) aux abords de la Place du Marché lors du Marché de Noël et de l'An Neuf.
26/11/2019	Arrêté de circulation route de Gunsbach du 03 au 06 décembre 2019
26/11/2019	Arrêté de circulation chemin du Bretzel du 02 au 13 décembre 2019
26/11/2019	Arrêté de circulation rue Saint Léger – rue de la République – Rue Alfred Hartmann – rue de l'Eglise du 02 au 20 décembre 2019
26/11/2019	Arrêté de circulation rue des Potiers et des Clefs du 09 au 20 décembre 2019
26/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire du 29 au 30/11/2019, à l'occasion du « Téléthon » par les JSP de Munster
28/11/2019	Arrêté de circulation et de stationnement à l'occasion de l'épreuve pédestre « la Corrida de la saint-nicolas » le dimanche 8 décembre de 13h à 17h.
28/11/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 8 décembre 2019 à l'occasion de la « Corrida du St-Nicolas » par le Munster bike club.
02/12/2019	Arrêté de circulation rue Sébastopol le mardi 03 décembre 2019
03/12/2019	Arrêté de circulation rue Sébastopol le vendredi 06 décembre 2019
03/12/2019	Arrêté de circulation rue du chemin de Fer du 04 au 24 décembre 2019
03/12/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 14 et 15 décembre 2019 à la salle des Fêtes à l'occasion d'un « Marché de Noël » par l'association « Les Doigts de Fée ».
03/12/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire le 14 et 15/12 et du 27 au 29 décembre 2019 sur la Place du Marché à l'occasion du Marché de Noël et de l'An Neuf par la « Brasserie du Marcaire ».
10/12/2019	Arrêté de circulation Grand'rue « GREGO » le 15 décembre 2019.
19/12/2019	Arrêté modificatif de l'arrêté de circulation n°18/2018 (rue des Artisans)
23/12/2019	Autorisation d'exploiter une licence de débit de boissons temporaire du 26 au 31 décembre 2019 sur la Place du Marché à l'occasion du Marché de l'An Neuf par M Jérémie JACQUES (CABP SAS)

